

**HUGO** ça veut dire **H**ôpitaux **U**niversitaires du **G**rand **O**uest. Le Grand Ouest regroupe **A**ngers, **B**rest, **N**antes, **P**oitiers, **R**ennes et **T**ours.

Au cours du même semestre 2 internes peuvent permuter selon les modalités suivantes :

- L'interne de la subdivision X choisit en fonction de son rang de classement le stage demandé par l'interne de la subdivision Y et réciproquement (possibilité de demander un hors-filière !)
- Chaque interne doit être inscrit à un DES
- Aucune contrainte d'ancienneté ou de filière n'est exigée

Cet échange ne peut concerner qu'un stage en CHU.

**Dossier :**

- Envoyé au Pr Laribi ([said.laribi@univ-tours.fr](mailto:said.laribi@univ-tours.fr))
- Au Pr Pierre-François Dequin ([pierre-francois.dequin@univ-tours.fr](mailto:pierre-francois.dequin@univ-tours.fr))
- Aux affaires médicales : Mme Thayalan ([A.THAYALAN@chu-tours.fr](mailto:A.THAYALAN@chu-tours.fr))
- A Mme Cheramy ([christine.cheramy.jousseau@univ-tours.fr](mailto:christine.cheramy.jousseau@univ-tours.fr))
- A l'ARS ([ars-centre-gestion-internat@ars.sante.fr](mailto:ars-centre-gestion-internat@ars.sante.fr))
- Aux internes référents : du DES ET de spécialités médicales ou chirurgicales
- accord du directeur du CHU de rattachement
- accord du directeur du CHU d'accueil
- accord du président de l'internat de la ville de rattachement
- accord du président de l'internat de la ville d'accueil
- accord du coordonnateur local de la faculté de rattachement
- accord du coordonnateur interrégional
- accord du doyen de la faculté de rattachement
- accord du doyen de la faculté d'accueil
- accord du chef de service du service d'accueil

**AIT** : [aitourangeaux@gmail.com](mailto:aitourangeaux@gmail.com)

**Formulaire fourni**

